

Embargo 5 novembre 2020 12h00

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# REVENUS DES MÉNAGES AGRICOLES : UNE AFFAIRE DE FAMILLE

En Nouvelle-Aquitaine, les personnes vivant dans des ménages agricoles, c'est-à-dire composés d'un agriculteur au moins, disposent, en 2017, d'un niveau de vie de 20 600 €. Les revenus agricoles n'y participent en moyenne que pour 30 % : en effet, les trois quarts des ménages agricoles cumulent revenus agricoles et salaires. La structure des revenus diffère selon l'âge, la composition et la taille des ménages agricoles. Les inégalités de niveau de vie sont plus marquées pour les ménages agricoles que dans l'ensemble de la population régionale. La pauvreté monétaire des ménages agricoles est plus rare dans les territoires viticoles que dans ceux spécialisés en bovins et ovinos-caprins.



**154 600 personnes**

vivent au sein d'un ménage agricole, c'est-à-dire comprenant au moins un agriculteur, en Nouvelle-Aquitaine

**1/3**

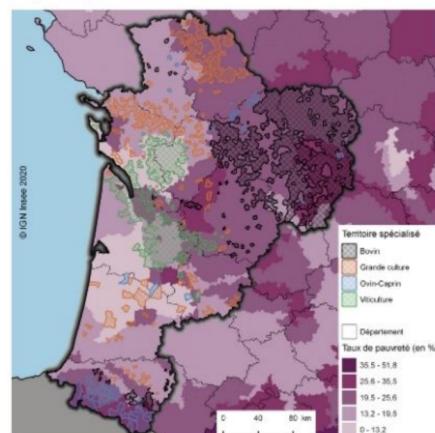
c'est la part des revenus agricoles dans le revenu disponible de l'ensemble des ménages agricoles



**1 personne sur 5**

d'un ménage agricole vit **sous le seuil de pauvreté** (1/8 dans le reste de la population de la région)

Taux de pauvreté des ménages agricoles par région agricole



Une **pauvreté monétaire** renforcée dans le **piémont pyrénéen**, les **confins girondins**, une **partie du Périgord vert et du Périgord blanc**, et sur le **plateau de Millevaches**

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2017 ; Draaf Nouvelle-Aquitaine

Tous les résultats de l'étude réalisée en partenariat avec la Draaf Nouvelle-Aquitaine dans l'Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n°93 :

### Revenus des ménages agricoles : une affaire de famille

Consultable et téléchargeable gratuitement sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) à partir du 5 novembre 2020 à 12h00.

#### CONTACTS PRESSE :

Insee : Violette FILIPOWSKI - 05 57 95 03 89 - [medias-nouvelle-aquitaine@insee.fr](mailto:medias-nouvelle-aquitaine@insee.fr)

Draaf : [communication.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:communication.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)